

Déroulé de la séance

5ème séance du CNESERAC (réunion plénière)

Mardi 25 juin 2019

au salon des Maréchaux

09h00 : Accueil café

9h30 : Discours d'ouverture par la présidente de la séance

Point 1 - Plan étudiants Culture : point d'étape (pour information)

Quorum : décompte du nombre présents et de mandats, en vue des votes

Point 2 - Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2019 (pour adoption)

Point 3 – Accréditation en spectacle vivant et en arts plastiques (pour avis)

- Introduction méthodologique (SCPCI)
- Présentation de l'accréditation (DGCA)
- Présentation offres de formation SV + AP (DGCA)

SPECTACLE VIVANT

- École Supérieure de Théâtre de Bordeaux Aquitaine
ESTBA (Nouvelle-Aquitaine, Académie de Bordeaux)
- Théâtre École d'Aquitaine – TEA (Nouvelle-Aquitaine, Académie de Bordeaux)
- École Nationale Supérieure Professionnelle – ACADEMIE LIMOGES
de Théâtre du Limousin (Nouvelle-Aquitaine, Académie de Poitiers)
- École Supérieure de Musique Bourgogne Franche-Comté – ESMBFC
(Bourgogne-Franche-Comté, Académie de Dijon)

- Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique – CNSAD (Île-de-France, Académie de Paris)

13h05 PAUSE (déjeuner libre)

14h00 Accueil café

- CEFEDEM Normandie (Normandie, Académie de Caen)
- École supérieure des arts du cirque - LIDO TOULOUSE (Occitanie, Académie de Toulouse)
- École régionale d'acteurs de Cannes Marseille – ERACM (PACA, Académie Aix-Marseille)
- Pôle d'enseignement supérieur de spectacle vivant – PONT SUPERIEUR (Pays de la Loire, Académie de Nantes)

ARTS PLASTIQUES

- École Nationale Supérieure de Création Industrielle – ENSCI (Île-de-France, Académie de Paris)

Point 4 - Arrêté des modalités d'accréditation cinéma / audiovisuel (pour avis)

Point 5 - Élections Section Permanente (pour votes) (*sous réserve de temps disponible*)

Point 6 - Droits de scolarité des écoles nationales du MC 2019-2020 et 2020-2021 (pour information) (*sous réserve de temps disponible*)

Conclusion